

La Ville et Station Classée de Tourisme de Quiberon
Surclassée de 20 000 à 40 000 habitants
recrute

Des agents(es) de surveillance de la voie publique pour la période estivale :

- du 1^{er} mai au 30 septembre 2018 (CDD de 5 mois) ;
- du 1^{er} juillet au 31 août 2018 (CDD de 2 mois).

Sous la responsabilité du responsable du service de la Police Municipale

Vous devez :

- assurer la surveillance du domaine public (VTT et piédestre) ;
- appliquer les arrêtés municipaux concernant la salubrité publique ;
- contrôler le stationnement payant, le stationnement à durée limitée et le stationnement gênant ;
- assurer la sécurité des manifestations publiques et la sortie des écoles ;
- assister et renseigner le public.

Contraintes particulières :

- adapter ses horaires en fonction des contraintes du service ;
- travail en soirée et le week-end.

Profil :

- sérieux(se), dynamique, bonne présentation ;
- discrétion, disponibilité ;
- motivé(e) par le travail en équipe ;
- ***permis B exigé.***

Postes à temps complet ;
Rémunération statutaire ;
Possibilité de logement.

Pour tout renseignement, veuillez contacter, M. Benoit Gicquel, Responsable du service de la Police Municipale par courriel à l'adresse suivante b.gicquel@ville-quiberon.fr ou par téléphone au 02-97-30-24-22.

Lettre de motivation et curriculum vitae à adresser avant le vendredi 16 février 2018 à l'attention de M. le Maire soit :

- par voie postale – Hôtel de Ville – CS 90801 – 56178 Quiberon Cedex ;
- par courriel : quiberon@ville-quiberon.fr